

➤ DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 8 JANVIER 2013

➤ 400€^{TTC} DE PRODUITS
TOSHIBA ACHETÉS

PARMI LES GAMMES DE
PC PORTABLES, TV
OU TABLETTES

=

1 BILLET
D'AVION A/R
POUR L'EUROPE OU LES ÉTATS-UNIS⁽¹⁾



Flashez pour retrouver
les conditions complètes
de l'opération et la liste
des produits porteurs



TOSHIBA
Leading Innovation >>>

(1) Offre soumise à conditions, valable pour l'achat de 400€^{TTC} de produits Toshiba porteurs de l'offre parmi les gammes PC portables, TV ou tablettes et l'envoi de 3 timbres, entre le 15/11/2012 et le 08/01/2013 dans les magasins de France métropolitaine participant à l'opération. Toshiba propose d'offrir aux bénéficiaires un bon de réservation pour un vol aller-retour sur compagnie régulière vers l'une des destinations européennes suivantes : Barcelone, Amsterdam, Berlin, Rome, Londres, Madrid, Prague, Budapest, Dublin, Stockholm ou Valence, ou l'une des destinations aux USA : New-York, Boston, Washington DC, Los Angeles ou Miami, **hors taxes d'aéroport et autres suppléments éventuels**. Merci de prendre connaissance des conditions complètes de l'offre et de la liste des produits porteurs de l'offre sur www.toshiba.fr/promo.

Cr. Le Nouveau Béliet ©Corbis - ©Gettyimages - ©Shutterstock Toshiba, à la pointe de l'innovation

**Du 15 novembre 2012 au 8 janvier 2013,
400€ TTC de produits Toshiba parmi les gammes
PC portables, TV ou tablettes
= 1 billet d'avion A/R pour l'Europe ou les Etats-Unis !⁽¹⁾**

> COMMENT RECEVOIR VOTRE BON DE RÉSERVATION POUR UN VOL A/R ?:

- 1. Achetez simultanément pour un montant minimum de 400€ TTC de produits Toshiba porteurs de l'offre (parmi les gammes TV, PC portables et tablettes) entre le 15 novembre 2012 et le 8 janvier 2013.**
- 2. Remplissez-le bulletin de participation ci-dessous, en indiquant vos nom, prénom, adresse, e-mail et numéro de téléphone.**
- 3. Renvoyez-le dûment rempli et sous enveloppe suffisamment affranchie (frais d'envoi et de participation non remboursés) dans un délai maximum de 15 jours calendaires suite à la date d'achat, le cachet de La Poste faisant foi, accompagné de :**
 - L'original de la facture d'achat des 400€TTC (minimum) de produits Toshiba parmi les produits porteurs de l'offre, où le montant, la (les) référence(s) du (des) produit(s) et la date d'achat seront entourés,
 - Le(s) code(s)-barres du (des) produit(s) acheté(s) préalablement découpé(s) sur l'emballage,
 - Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (20g, tarif en vigueur),
 - Trois (3) timbres (20g, tarif en vigueur)

à l'adresse suivante :

**TLC Marketing France - Opération Toshiba Vols 2013
92 avenue de Wagram - 75017 Paris.**

- 4. Vous recevrez votre bon de réservation sous 6 à 8 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande valide.**

Pour toute question, appelez le 01 70 61 47 12 (appel non surtaxé : coût de l'appel selon tarification de votre opérateur) du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h30 à 17h30 ou écrivez à service.consommateurs@tlcmarketing.com.

TOSHIBA
Leading Innovation >>>

(1) Offre soumise à conditions, valable pour l'achat de 400€TTC de produits Toshiba porteurs de l'offre parmi les gammes PC portables, TV ou tablettes et l'envoi de 3 timbres, entre le 15/11/2012 et le 08/01/2013 dans les magasins de France métropolitaine participant à l'opération. Toshiba propose d'offrir aux bénéficiaires un bon de réservation pour un vol aller-retour sur compagnie régulière vers l'une des destinations européennes suivantes : Barcelone, Amsterdam, Berlin, Rome, Londres, Madrid, Prague, Budapest, Dublin, Stockholm ou Valence, ou l'une des destinations aux USA : New-York, Boston, Washington DC, Los Angeles ou Miami, **hors taxes d'aéroport et autres suppléments éventuels**. Merci de prendre connaissance des conditions complètes de l'offre et de la liste des produits porteurs de l'offre sur www.toshiba.fr/promo.

COUPON-RÉPONSE - OPÉRATION TOSHIBA VOLS 2013
À RENVOYER À : TLC MARKETING FRANCE - OPÉRATION TOSHIBA VOLS 2013
92 AVENUE DE WAGRAM - 75017 PARIS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E-mail :

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES.

Toute demande incomplète ou envoyée hors délai ou ne répondant pas aux conditions de l'offre ne sera pas traitée.

Ces informations sont destinées à TLC Marketing dans le cadre du traitement des bulletins de participation. Les informations vous concernant sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Vous bénéficiez à ce titre d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition auprès de TLC Marketing France - Opération Toshiba Vols 2013 - 92 avenue de Wagram, 75017 Paris.

TERMES ET CONDITIONS DE L'OFFRE

Offre proposée par TOSHIBA SYSTEMES France

Organisateur de la prestation : TLC Marketing France

1. L'Offre « Toshiba Vols 2013 » est soumise à conditions et non cumulable avec d'autres promotions, offres ou avantages. L'Offre est nominative, limitée à une participation par foyer ou entité (même nom, même adresse) et réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France Métropolitaine, et ayant acheté parmi les gammes TV, PC et tablettes Toshiba un ou plusieurs Produits éligibles neufs pour un montant minimum de 400€ TTC en un seul acte d'achat réalisé entre le 15 novembre 2012 et le 8 janvier 2013. Les salariés de TOSHIBA et de TLC MARKETING ou leurs agents et distributeurs ne peuvent pas bénéficier de l'Offre. Ces conditions préalables sont impératives.
2. TOSHIBA propose de remettre aux Bénéficiaires de l'Offre un bon de réservation (ci-après « Bon de Réservation ») pour un vol aller-retour pour une personne en classe économique sur compagnie régulière, vers l'une des destinations européennes suivantes : Barcelone, Amsterdam, Berlin, Rome, Londres, Madrid, Prague, Budapest, Dublin, Stockholm ou Valence ou l'une des destinations aux USA suivantes : New-York, Boston, Washington DC, Miami ou Los Angeles. Les départs pour les destinations Européennes se font depuis Paris, Nice, Marseille, Lyon, Bordeaux, Clermont Ferrand, Mulhouse ou Bruxelles. Les départs pour les USA se font depuis Paris uniquement. Certains vols nécessiteront une escale. L'aéroport de départ et la destination choisis détermineront la compagnie aérienne régulière retenue. Les taxes d'aéroport, le surcoût de kérosène, les frais d'assurance, de passagers supplémentaires et les suppléments éventuels restent à la charge du Bénéficiaire.
3. Pour recevoir un Bon de Réservation, le Bénéficiaire devra dûment remplir le bulletin de participation (ci-après « Bulletin de Participation ») téléchargeable sur le microsite dédié à l'Offre et disponible à l'adresse www.toshiba.fr/promo, avec ses nom, prénom, adresse, e-mail et numéro de téléphone, et joindre au dossier les documents suivants :
 - a. L'original de la facture d'achat des 400€TTC de produits Toshiba parmi les Produits éligibles, où le montant, la (les) référence(s) du (des) produit(s) et la date d'achat, seront entourés,
 - b. Le(s) code(s)-barres du (des) Produit(s) éligible(s) acheté(s) préalablement découpé(s) sur l'emballage,
 - c. Une enveloppe timbrée libellée à ses nom et adresse (20g, tarif en vigueur),
 - d. Trois (3) timbres (20g, tarif en vigueur)Le tout devra ensuite être envoyé sous enveloppe suffisamment affranchie au tarif en vigueur, dans les quinze (15) jours calendaires suivant la date d'achat, cachet de La Poste faisant foi à l'attention de : TLC Marketing France – Opération Toshiba Vols 2013 - 92 avenue de Wagram, 75017 Paris. Les frais d'envoi et de participation ne sont pas remboursés. En renvoyant le Bulletin de Participation, le Bénéficiaire accepte les présents Termes et Conditions. Toute demande incomplète sera considérée comme invalide. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers invalides.
4. A compter de la réception par TLC MARKETING du Bulletin de Participation valide, TLC MARKETING enverra un Bon de Réservation au Bénéficiaire de l'offre sous six (6) à huit (8) semaines.
5. A réception de son Bon de Réservation, le Bénéficiaire doit impérativement choisir trois (3) destinations différentes (dont au moins une en Europe), trois (3) dates de départ différentes et trois (3) dates de retour différentes. Les séjours devront être effectués le 15/12/2013 au plus tard. Si cette condition n'était pas remplie, le Bon de Réservation du Bénéficiaire serait alors considéré comme invalide et il ne pourra pas prétendre à une seconde chance. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers invalides.
6. Un seul Bon de Réservation est utilisé par personne, par ménage, par établissement et par groupe de réservation (un groupe est constitué dès que plus d'une personne accompagne le Bénéficiaire porteur du Bon de Réservation).
7. Le Bénéficiaire doit impérativement choisir des dates de départ à plus de soixante-quinze (75) jours calendaires à compter de la date d'envoi de son Bon de Réservation complété à TLC MARKETING. Selon les disponibilités des vols, la durée maximum du séjour en Europe et aux USA est de un (1) mois. La réservation doit inclure un samedi soir sur place.
8. A compter de la réception par le Bénéficiaire de son Bon de Réservation, ce dernier dispose d'un délai de quinze (15) jours calendaires pour le retourner par courrier recommandé avec accusé de réception (frais d'envoi non remboursés), dûment renseigné, auprès de TLC MARKETING – Opération Toshiba Vols 2013 - 92 avenue de Wagram - 75017 Paris, cachet de La Poste faisant foi. Aucun Bon de Réservation envoyé à TLC MARKETING après le 04/04/2013 minuit ne sera accepté. TLC MARKETING refusera tout Bon de Réservation si celui-ci lui est présenté par une personne autre que le Bénéficiaire de l'Offre Toshiba Vols 2013.
9. Les Bons de Participation ainsi que les Bons de Réservation photocopiés, scannés, incomplets, falsifiés, incorrectement remplis, envoyés hors délai ou ne répondant pas aux conditions de l'Offre seront considérés comme invalides et ne seront pas traités. Une lettre sera dans ce cas envoyée par TLC MARKETING au Bénéficiaire de l'Offre pour lui indiquer les motifs de l'invalidité dans un délai d'environ six (6) semaines après réception du Bon de Participation, ou dans un délai de six (6) à huit (8) semaines après réception du Bon de Réservation. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers invalides.
10. A réception par TLC MARKETING du Bon de Réservation renseigné et valide, TLC MARKETING contactera le Bénéficiaire par email ou téléphone (selon choix indiqué sur le bon), dans un délai de six (6) à huit (8) semaines, afin de lui confirmer les disponibilités de ses choix et de lui communiquer la destination, la date de départ et la date de retour retenues parmi ses trois choix possibles indiqués sur le Bon de Réservation, ainsi que le montant des taxes d'aéroport et des autres frais restant à sa charge.

En cas de contact téléphonique uniquement, et en prévention de toute contestation, TLC MARKETING fera immédiatement parvenir au Bénéficiaire un courriel ou un courrier de confirmation, reprenant les détails du vol (destinations, dates, et compagnie(s) aérienne(s) empruntée(s)), et des frais restant à la charge du Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire devra impérativement répondre par écrit (courriel) à la proposition faite par TLC MARKETING dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures. Si le Bénéficiaire ne répond pas à la proposition de TLC MARKETING dans ce délai, il perdra alors tout droit au bénéfice de la présente Offre et ne pourra prétendre à aucune autre proposition, ni à aucun autre dédommagement, contre-valeur en numéraire, ni compensation de quelque sorte que ce soit de la part de TLC MARKETING ou TOSHIBA. TLC MARKETING et TOSHIBA seront remplis de l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis du Bénéficiaire

Dans le cas où, du fait des délais définis ci-dessus, chacune des trois (3) dates de départ choisies par le Bénéficiaire sur son Bon de Réservation serait écoulée, TLC MARKETING s'engage à contacter ce dernier pour lui proposer un vol de substitution, laissant à minima un délai de 15 jours calendaires au Bénéficiaire pour lui permettre de s'organiser sereinement pour bénéficier de l'Offre.

11. Tout sera mis en œuvre pour répondre au mieux au premier choix des Bénéficiaires. Cependant, les dates et les destinations restent soumises aux offres mises à disposition par les compagnies aériennes partenaires et ne peuvent être garanties : notamment, s'agissant des périodes de haute saison, des mois de juillet, août, décembre, des congés de Noël et des vacances scolaires dans les destinations de départ et d'arrivée. Par ailleurs, TLC MARKETING ne peut garantir à deux (2) Bénéficiaires de Bons de Réservation ou plus qu'ils auront la possibilité de voyager ensemble sur un même vol. Par conséquent, un seul Bon de Réservation peut être utilisé par groupe de réservation (un groupe est

- constitué dès que plus d'une personne accompagne un Bénéficiaire porteur du Bon de Réservation). En cas d'indisponibilité des trois (3) formules choisies par le Bénéficiaire, TLC MARKETING contactera ce dernier par téléphone ou par e-mail pour lui proposer un vol de substitution (avec modification de date aller et retour et de destination possible). Le Bénéficiaire devra impérativement répondre à la proposition faite par TLC MARKETING dans un délai de maximum 48 heures. Si toutefois le Bénéficiaire ne répond pas dans le délai imparti, la proposition de TLC MARKETING ne sera plus valable et la participation du Bénéficiaire sera considérée comme définitivement invalide par les parties. A défaut d'accepter cette proposition de substitution proposée par TLC MARKETING, le Bénéficiaire perdra tout droit au bénéfice de la présente Offre et ne pourra prétendre à aucune autre proposition de la part de TLC MARKETING, ni à aucun autre dédommagement ni compensation de ce fait. TLC MARKETING et TOSHIBA seront remplis de l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis du Bénéficiaire.
12. TLC MARKETING, ses agents et distributeurs ne peuvent être tenus responsables de l'inexactitude des informations fournies par les compagnies aériennes partenaires, ni ne peuvent être tenus responsables de toute modification d'itinéraire, de route ou de destination, ni d'aucun retard ou annulation de vol : pour toute réclamation le Bénéficiaire devra s'adresser directement à la compagnie aérienne.
 13. La compagnie aérienne se réserve le droit de modifier ses tarifs dans la mesure où des modifications seraient applicables (notamment taxes d'aéroport et/ou surcoût de kérosène) au plus tard jusqu'au jour de la confirmation de la réservation par TLC MARKETING. TLC MARKETING informera immédiatement le Bénéficiaire de toute modification du prix par rapport au prix qui lui aura été précédemment communiqué.
 14. Les horaires de vol indiqués sur l'itinéraire du Bénéficiaire ou à d'autres endroits sont susceptibles d'être modifiés par la compagnie aérienne entre la date de réservation et la date du voyage. Le Bénéficiaire doit s'assurer de l'horaire de son vol en contactant directement la compagnie aérienne avant sa date de voyage.
 15. TOSHIBA, TLC MARKETING, ses agents ou distributeurs ne remplaceront aucun Bon de Réservation perdu, volé ou endommagé.
 16. En cas d'annulation de la part du Bénéficiaire, ce dernier informera l'équipe de réservation de TLC MARKETING en appelant le 01 70 61 47 12 (Appel non surtaxé - Tarif variable selon l'opérateur - Ligne active du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, hors jours fériés) ou en envoyant un e-mail à service.consommateurs@tlcmarketing.com (avec pour Objet : « Offre Toshiba Vols 2013 / Nom et prénom du Bénéficiaire »). Aucune modification n'est possible après confirmation de la réservation par TLC MARKETING. En cas d'annulation, le Bénéficiaire perdra tout droit au bénéfice de la présente Offre et ne pourra prétendre à aucune proposition de la part de TLC MARKETING ou de TOSHIBA, ni à aucun autre dédommagement ou compensation de ce fait.
 17. Le Bon de Réservation n'a pas de valeur monétaire, n'est pas cessible et ne peut être vendu, ni revendu ni remboursé. Aucune compensation, dédommagement de quelque sorte que ce soit, ni contre-valeur en numéraire n'est possible pour cette Offre.
 18. Ni TOSHIBA, ni TLC MARKETING, ni ses agents ou distributeurs ne peuvent être tenus responsables de la qualité de la gestion ou des services des compagnies aériennes et ne traiteront aucune plainte, réclamation, contestation de quelque sorte que ce soit relative aux déroulés des vols. Le Bénéficiaire devra s'adresser à la compagnie aérienne directement pour toute plainte, réclamation ou contestation.
 19. En cas de force majeure (telle qu'une catastrophe naturelle, une guerre, ou tout autre situation reconnue comme telle par les tribunaux français), et hors les cas spécifiés au point suivant, TLC MARKETING produira ses meilleurs efforts pour proposer une autre offre de valeur équivalente ou supérieure aux Bénéficiaires. Le cas échéant, TLC MARKETING se réserve le droit d'annuler définitivement l'Offre sans toutefois que le Bénéficiaire du Bon ne puisse prétendre à une autre compensation, dédommagement de quelque sorte que ce soit, ni contre-valeur en numéraire.
 20. En cas de circonstances imprévues autres qu'un cas de force majeure, TLC MARKETING lui proposera une autre offre de valeur équivalente ou supérieure, sans toutefois que le Bénéficiaire du Bon ne puisse prétendre à une autre compensation, dédommagement de quelque sorte que ce soit, ni contre-valeur en numéraire.
 21. L'Offre et les Bons de Réservation sont nominatifs, par conséquent les compagnies aériennes et TLC MARKETING refuseront tout Bon de Réservation ou billet d'avion qui serait présenté par une personne autre que le Bénéficiaire de l'offre.
 22. Après vérification par TLC MARKETING des disponibilités sur les dates et traitement des demandes du Bénéficiaire dans les conditions définies aux points 10 et 11 ci-dessus, le Bénéficiaire recevra par e-mail, ou à défaut par courrier, le billet électronique correspondant à la réservation confirmée et réglée préalablement auprès de TLC MARKETING. Le jour du départ, il devra remettre ce billet électronique lors de son embarquement en présentant les documents requis par les compagnies aériennes valides pour bénéficier du vol correspondant à la réservation confirmée.
 23. Il est de la responsabilité du Bénéficiaire du Bon de Réservation de s'assurer qu'il a un passeport, un visa ou tout autre document requis, valide pour profiter de l'Offre, et de s'informer des éventuelles réglementations nationales en fonction de sa destination et de sa situation particulière (Information : depuis le 12 janvier 2009, un visa pour les USA est obligatoire et la demande est enregistrée en ligne sur le site : <https://esta.cbp.dhs.gov>). Il en est de même pour ses éventuels accompagnateurs. L'assurance voyage n'est par ailleurs pas comprise dans l'Offre.
 24. Les taxes d'aéroport, l'éventuel surcoût de kérosène, les suppléments éventuels et le cas échéant, les autres frais spécifiques aux compagnies partenaires restent à la charge du bénéficiaire du bon de réservation et sont payables auprès de TLC MARKETING par le bénéficiaire, à la confirmation de la réservation. Ces taxes ne pourront être remboursées après la réservation.
 25. Le Bénéficiaire s'acquittera du paiement par téléphone, par Carte Bancaire (Visa ou MasterCard). TLC MARKETING s'engage à assurer la pleine confidentialité et la pleine sécurité des opérations de communication, de stockage, d'utilisation et de destruction immédiate après utilisation des coordonnées bancaires du Bénéficiaire. TLC MARKETING devra informer le Bénéficiaire des éventuelles charges additionnelles avant la transaction.
 26. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Bénéficiaire de la présente Offre pourra exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition sur toutes les informations qui le concernent en écrivant à : TLC Marketing France – Opération Toshiba Vols 2013 - 92 avenue de Wagram - 75017 Paris.
 27. Toutes les informations mentionnées dans ce document constituent les Termes et Conditions de l'Offre. Le bénéfice de cette Offre promotionnelle implique une acceptation préalable sans réserve des Termes et Conditions de l'Offre.
 28. Les présents Termes et Conditions sont soumis à la loi française et à la compétence exclusive des juridictions françaises.
 29. Organisateur de la prestation : TLC Marketing France, 92 avenue de Wagram - 75017 Paris. Toute correspondance concernant la présente Offre promotionnelle doit être adressée à cette adresse sous la référence : Opération Toshiba Vols 2013.
 30. Offre proposée par TOSHIBA SYSTEMES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 23 239 475 euros, dont le siège social est situé au 7 rue Ampère - 92 804 Puteaux Cedex - immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 338 036 247.